

# Des élus demandent la fermeture des chantiers

**INTERPELLATION** Mathias Reynard (PS), Jean-Luc Addor (UDC), Sidney Kamerzin (PDC), Christophe Clivaz (les Verts) et Stéphane Ganzer (PLR) ont interpellé le gouvernement valaisan. Une démarche rare.

PAR DIMITRI.MATHEY@LENOUVELLISTE.CH

La missive tient sur une page et demie. Et le message est clair. «Les chantiers, pour tous les travaux qui posent problème, doivent être arrêtés pour une durée à déterminer.» Paraphée par quatre élus fédéraux et un président de commune, cette lettre relance, encore une fois, le débat autour de l'activité de la construction. Mais cette fois-ci, le volet politique – incarné notamment par la moitié des conseillers nationaux du canton – s'ajoute à la volonté syndicale.



**Nous pourrions revoir notre position si la situation sanitaire s'aggravait.”**

ROBERTO SCHMIDT  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT

Cette dernière semaine, Unia a dénoncé quelque 283 chantiers valaisans qui ne respectaient pas les normes sanitaires. Une pétition signée par 550 salariés de la branche a également été remise au gouvernement cantonal.

## Une fermeture de principe

Dans un premier temps, les élus demandent l'arrêt provisoire de tous les chantiers avant de rouvrir les sites en mesure d'appliquer les normes. Autrement dit, ils plaident pour un renversement de la logique actuelle. «Il faut privilégier une fermeture de principe plutôt qu'une ouverture de



Mathias Reynard (PS), Jean-Luc Addor (UDC), Sidney Kamerzin (PDC), Christophe Clivaz (les Verts) et Stéphane Ganzer (PLR) ont fait front commun pour demander la fermeture provisoire des chantiers. SABINE PAPILLOU

principe», résume Jean-Luc Addor (UDC).

Son homologue saviésan précise: «C'est une question de bon sens. Un ouvrier qui reste seul dans sa pelle mécanique doit pouvoir travailler, mais quand des dizaines d'autres se côtoient sur un site, il est évident que les prescriptions de l'OFSP ne seront pas respectées», reprend Mathias Reynard (PS). En l'état, cette situation in-

duit une «forme d'hypocrisie», écrivent les élus.

Pour Alain Métrailler, président de l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE), la fermeture de principe est inapplicable. «Par quel biais les chantiers pourront-ils demander une reprise des activités? Personne n'est en mesure de mettre en place une telle machinerie administrative», assure-t-il.

L'argument des ressources est, lui aussi, martelé par les élus qui pointent du doigt le manque de contrôles. Aujourd'hui, deux inspecteurs de la Suva sont mobilisés sur le terrain pour couvrir l'ensemble des chantiers valaisans.

Président du Conseil d'Etat, Roberto Schmidt évoque quant à lui un devoir de solidarité. «Ce serait un mauvais signal vis-à-vis des autres personnes qui

doivent travailler. Si on est en mesure d'exercer son activité professionnelle, il faut le faire.»

## Obtenir davantage

Ce vendredi, le Conseil fédéral a fait un pas en direction des cantons en permettant, sous des conditions strictes, de fermer des chantiers ou certains secteurs économiques. Pour ce faire, le système de santé cantonal doit notamment arriver à saturation, même après avoir obtenu le soutien d'autres cantons. Pour l'heure, selon le ministre Alain Berset, seul le Tessin est en mesure de déposer une demande.

«Au lieu de restituer une petite part de liberté aux cantons, Berne leur impose un régime d'autorisation», reprend Jean-Luc Addor. «Nous allons nous engager auprès de nos conseillers fédéraux pour obtenir encore plus de marge de manœuvre d'ici à la semaine prochaine», ajoute Mathias Reynard.

A travers leur démarche, les élus valaisans espèrent donner un argument supplémentaire au Conseil d'Etat pour exercer une pression sur Berne. «Si des voix s'élèvent du côté du gouvernement cantonal ainsi que dans les rangs des élus fédéraux, le message a davantage de chances d'être entendu par le Conseil fédéral», estime Christophe Clivaz (Les Verts). Le Sédunois dit cependant douter que le Conseil d'Etat soit convaincu de la nécessité de fermer les chantiers. Un sentiment légitime.

«Aujourd'hui, il n'est pas question de déposer une telle demande», souligne Roberto Schmidt. En revanche, si la situation sanitaire s'aggravait, «nous pourrions revoir notre position».

## Biovalais passe la barre des 150 exploitations

**AGRICULTURE BIO** La faïtière dans le Valais romand a enregistré un nombre record d'adhésions. Mais reste loin du Haut-Valais.

Le bio continue de gagner du terrain dans notre canton. «Biovalais, qui ne représente que le Valais romand, compte désormais 128 exploitations labellisées bio bourgeon ou Demeter et 26 exploitations bio fédérales», annonce le président de la faïtière, Jean-Yves Clavien.

### Quatorze viticulteurs supplémentaires

Avec ces 154 entreprises affiliées, la partie francophone du canton reste encore loin du Haut-Valais qui compte environ 250 exploitations bios. Mais il n'en reste pas moins

de plus en plus de secteurs sont désormais conquis par la démarche bio. Biovalais couvre aujourd'hui aussi bien les domaines de l'arboriculture, la viticulture et des maraîchers que l'élevage (ovins, bovins et volailles), les grandes cultures, les plantes aromatiques et médicinales voire la pisciculture. Le dernier exercice a donc été marqué par une envolée du nombre de partenaires désormais membres de Biovalais. «Quatorze vigneron-encaveurs ou caves mais aussi douze représentants de l'agriculture au sens le plus large (grandes cultures, arboricul-

ture, plantes aromatiques et éleveurs). C'est la plus grosse augmentation de l'histoire de Biovalais», se réjouit Jean-Yves Clavien qui a été réélu à la présidence du groupement.

### Comité au complet

La vice-présidente Isabelle Gabioud, qui représente le secteur plantes aromatiques, Arthur Vuissoz, Benoit Huser et Stéphane Dessimoz ont également accepté de rempiler pour une nouvelle période législative. Preuve de l'intérêt grandissant pour le bio, Biovalais a même réussi à étoffer son équipe dirigeante grâce aux



Jean-Yves Clavien a été réélu à la présidence de Biovalais. BITTEL/A

nomination de quatre nouveaux membres d'un comité qui affiche désormais complet, à savoir Johanna Dayer (œnologue de la cave Clos de Tsanphéro à Flanthey); Delphine Riand-Dubuis (cheffe d'exploitation chez Jean-René Germanier); Léonard Zufferey (producteur fruits et légumes à Granges) et Camille Crettol (propriétaire encaveur à Martigny).

PASCAL GUEx

## Ils boostent le moral des internautes

**MONTANA** Ils veulent aider les gens à garder le moral. Amener un peu de fraîcheur dans les foyers de ceux qui restent confinés chez eux. Faire sourire, tout simplement.

Depuis le début de la semaine, Karine Spreng et son fils Damien (photo) concoctent de petites vidéos humoristiques depuis leur domicile de Crans-Montana.

Chaque jour, ils postent ces capsules dont la durée va de vingt à trente secondes sur leur chaîne YouTube «La Positude». «Il s'agit de textes très courts, un brin décalés, qui visent à transmettre des énergies positives aux internautes, à l'heure où le coronavirus et ses dégâts ne cessent d'alimenter les flux d'informations», explique



Karine Spreng, qui crée les différents scénarios avant que son fils ne les interprète face caméra.

«En seulement quelques jours, certaines de nos vidéos ont déjà totalisé plus de 160 vues. Notre objectif est de poursuivre sur cette voie, en produisant chaque semaine toute une série de vidéos.» FBA